



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

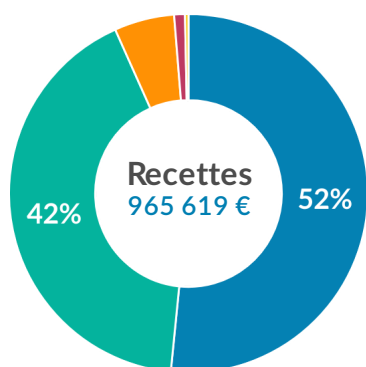
Présentation du Budget Primitif : Saint-Jean de Cuculles

Le projet de BP2024 a été construit en prenant en compte les objectifs suivants tant au niveau du fonctionnement que celui des projets d'investissement identifiés : Créer et entretenir des équipements publics de qualité - Maintenir une situation financière saine - Anticiper de possibles réductions des subventions compte tenu des contraintes budgétaires de l'Etat.

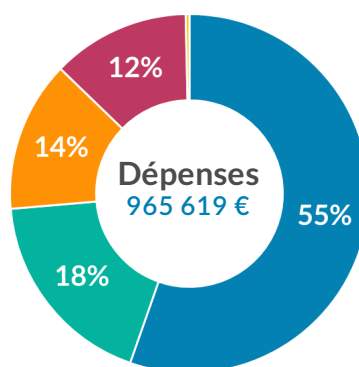
Budget Primitif 2024



Fonctionnement

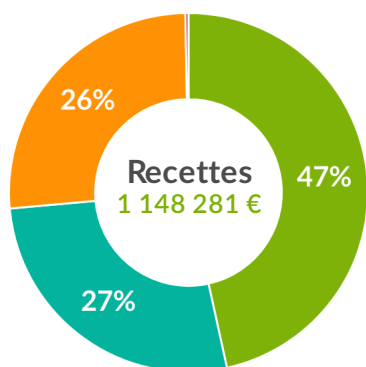


- Excédent antérieur : 498 075 €
- Impôts et taxes : 402 931 €
- Dotations et participations : 52 232 €
- Autres recettes : 9 381 €
- Produits des services : 3 000 €

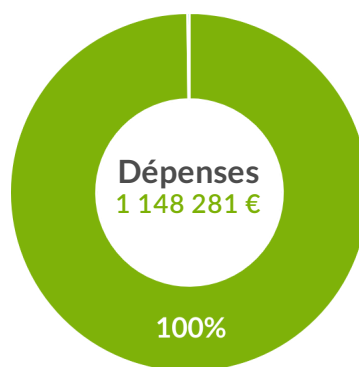


- Virement à section d'invest : 534 627 €
- Charges générales : 176 344 €
- Charges de personnel : 131 358 €
- Charges gestion courante : 120 045 €
- Autres dépenses : 3 245 €

Investissement



- Virement de section de fonct : 534 627 €
- Excédent d'invest reporté : 310 178 €
- Dotations et subventions : 300 232 €
- Autres recettes : 3 244 €



- Dépenses d'équipement : 1 146 081 €
- Autres dépenses : 2 200 €

Les orientations du Budget

- ▶ Maitrise des dépenses de fonctionnement
- ▶ Capacité d'investissement renforcée
- ▶ Budget primitif 2024 équilibré à 2 113 K€



Visitez notre site internet



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Saint-Jean de Cuculles

Réfection de la rue de la calade



Projets d'investissement et vie de la commune

Réfection de la rue de la calade :

316 000 €

Réfection Cazarel :

112 000 €

Enrobé Bassac :

60 000 €

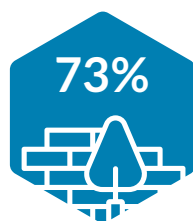
Réfection du chemin des Olivettes :

25 000 €



Réfection du chemin des olivettes

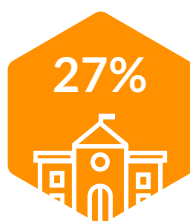
Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



1 146 081 €

Infrastructures

2 103€ / habitant



427 747 €

Admin générale

785€ / habitant



2 200 €

Autres dépenses

4€ / habitant



0 €

Rembours dette

0€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	43.52%	295 013 €
Taxe Foncière Non-Bati	118.50%	25 953 €
Taxe Hab Res Secondaire	14.37%	10 976 €

Informations

Le conseil municipal a une nouvelle fois décidé de ne pas augmenter la fiscalité locale en 2024.

”

BUDGET DE FONCTIONNEMENT équilibré à 965 k€ (contre 808 K€ en 2023) - BUDGET D'INVESTISSEMENT à 1 148 k€ (contre 743 K€ en 2023) - LE BUDGET PRIMITIF 2024 S'EQUILIBRE A HAUTEUR DE 2 113 K€ (contre 1 552 K€ en 2023 et 1 304 K€ en 2022)